

Sujet : [INTERNET] Re: Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY

De : "Franck M

Date : 19/10/2022 21:47

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je me permets de compléter mon propos en citant le magazine d'automne de la région Bourgogne-Franche-Comté que je viens de recevoir.

Dans l'article *ENERGIE - Le pivot des politiques publiques*, p 6 et 7 :

- Pierre-François Bernard, maire des Premiers-Sapins (Doubs) : *...répondre aux objectifs de la zéro artificialisation des sols.*

- Stéphanie Modde, vice-présidente de la Région : *On doit d'abord travailler sur la sobriété énergétique : (...) le photovoltaïque sur des rénovations de bâtiments à chaque fois que cela est possible et sur des ombrières (parkings).*

Leurs témoignages devraient aussi peser dans le résultat de votre enquête, il me semble...

Bien à vous,

Franck M

Le 18 oct. 2022 à 19:18, Franck M

a écrit :

Madame, Monsieur,

Habitant la Communauté de communes de Tannay-Brinon-Corbigny, je suis choqué qu'un projet photovoltaïque ait été préparé avec la société Nièvre Agrisolaire et des intérêts privés locaux sans concertation préalable avec les habitants de la Nièvre concernant leur autonomie énergétique.

Alors que les surfaces agricoles ne cessent de se réduire en France, cette initiative - qui relève du type d'opérations financières initiées par les grands groupes agro-industriels par opportunité financière, comme d'autres projets en France et ailleurs - est nuisible pour l'intérêt général, pour la paysannerie, pour l'environnement et, à terme pour chaque citoyen. Je me réfère à des argumentations solides dont vous avez du, vous aussi, entendre parler. Elle ne prend pas en compte la nécessaire réduction de nos consommations énergétiques devenue indispensable à notre époque. Pourquoi ne pas développer ce type de projet photovoltaïques sur les toitures et espaces artificialisés où la nuisance est bien moindre si ce n'est pour des questions de rentabilité de ces groupes gros-industriels et de quelques individus. Cette nuisance conséquente qui en résulterait a été démontrée par de nombreux organismes ou scientifiques sérieux.

Je m'oppose donc fermement à la poursuite de ce projet et j'encourage les autorités à faciliter davantage les initiatives qui iraient dans ce sens de réduction de la consommation

globale **et** de l'autonomie énergétique locale et non pas dans une course en avant de production et de consommation qui ne fait qu'accroître les déséquilibres actuels.

En comptant sur votre perspicacité et votre sagesse.

Franck M

58210 Beuvron